

ARRETE n° 2021-DOS-0056

Fixant le bilan quantifié de l'offre de soins pour les activités de soins et les équipements matériels lourds (articles R.6122-25 et R.6122-26 du code de la santé publique) de la région Centre-Val de Loire pour la période de dépôt du 30 octobre au 31 décembre 2021

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 6122-1 à L. 6122-20, R. 6122-23 à R. 6122-44,

Vu le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 17 avril 2019,

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé,

Vu l'arrêté n°2021-DOS-0010 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, portant modification de l'arrêté n°2021-DOS-0002 fixant le calendrier 2021 des périodes de dépôt pour les demandes d'autorisations présentées en application des articles L 6122-1 et L 6122-9 du Code de la santé publique,

Vu l'arrêté n° 2018-DSTRAT-0024 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire en date du 25 juin 2018 portant adoption du projet régional de santé 2018/2022 de la région Centre-Val de Loire,

VU la décision n°2021-DG-DS-0003 en date du 30 juin 2021, du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, portant délégation de signature aux directeurs du siège de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire;

ARRÊTE

ARTICLE 1: le bilan quantifié de l'offre de soins par territoire de santé pour la période de dépôt du 30 octobre au 31 décembre 2021 est établi comme il apparaît en annexe ci-après, pour les activités de soins et les équipements matériels lourds en application des articles R 6122-25 et R 6122-26 du code de la santé publique.

ARTICLE 2 : le bilan quantifié de l'offre de soins est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Centre-Val de Loire.

Il sera consultable jusqu'au 31 décembre 2021, sur le site internet de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire « <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/autorisations-1> »

ARTICLE 3 : Le Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé de la région Centre-Val de Loire est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le

14 OCT. 2021

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire



Dr Olivier OBRECHT
directeur général adjoint

Dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un **recours gracieux** auprès du **Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire**

- un **recours hiérarchique** auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé conformément aux dispositions de l'article L. 6122-10-1 du code de la santé publique :

Ministère des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

- un **recours contentieux**, en saisissant le **tribunal administratif**
28, rue de la Bretonnerie
45057 ORLEANS CEDEX 1

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site Internet : www.telerecours.fr

Dans les deux premiers cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

Le recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux.

MEDECINE									
SRS-OQOS - IMPLANTATIONS PAR ZONE ET MODE DE PRISE EN CHARGE									
TERRITOIRES DE DEMOCRATIE SANITAIRE	Prévu SRS (2018-2022)			Bilan de l'existant		Autorisation disponible			
	HC		Hospitalisation à temps partiel autonome	HC	Hospitalisation à temps partiel autonome	HC	Hospitalisation à temps partiel autonome		
	Min	Max							
Eure et loir (28)									
Niveau de proximité	4	5	0	5	0	0	1		
Indre et Loire (37)									
Niveau de proximité	7	9	0	8	0	1	1		
Loiret (45)									
Niveau de proximité	4	8	0	8	1	0	2		

CHIRURGIE									
SRS-OQOS - IMPLANTATIONS PAR ZONE ET MODE DE PRISE EN CHARGE									
TERRITOIRES DE DEMOCRATIE SANITAIRE	Prévu SRS (2018-2022)				Existant autorisé		Autorisation disponible		
	HC		Ambulatoire autonome		HC	Ambulatoire autonome	HC	Ambulatoire autonome	
	Min	Max	Min	Max					
Cher (18)	3	4	0	1	4	0	0	1	
Indre (36)	2	3	0	1	3	0	0	1	
Indre et Loire (37)	7	9	0	2	8	0	1	2	

PERINATALITE

SRS-OQOS - IMPLANTATIONS PAR ZONE ET MODE DE PRISE EN CHARGE

TERRITOIRES DE DEMOCRATIE SANITAIRE	Modalités de prise en charge	Attendu à l'issue du SRS (2018-2022)		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles
		Min	Max		
EURE ET LOIR (28)	Unité obstétrique	0	1	0	1
INDRE (36)	Unité obstétrique	0	1	0	1

PSYCHIATRIE ADULTE						
SRS-OQOS - IMPLANTATIONS PAR ZONE ET MODE DE PRISE EN CHARGE						
TERRITOIRES DE DEMOCRATIE SANITAIRE	Modalités de prise en charge	Attendu à l'issue du SRS (2018-2022)		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles	
		Min	Max			
CHER (18)	Structures d'hospitalisation de nuit	0	4	0	4	
	Centres de posture psychiatrique	1	1	0	1	
EURE-ET-LOIR (28)	Structures d'hospitalisation de nuit	4	5	4	1	
	Centres de posture psychiatrique	1	1	0	1	
INDRE (36)	Structures d'hospitalisation de nuit	1	3	1	2	
	Centres de crise	1	1	0	1	
	Centres de posture psychiatrique	1	1	0	1	
INDRE-ET-LOIRE (37)	Structures d'hospitalisation de jour	9	10	10	0	
	Structures d'hospitalisation de nuit	3	8	3	5	
	Centres de posture psychiatrique	1	1	0	1	
LOIR-ET-CHER (41)	Structures d'hospitalisation de jour	6	7	6	1	
	Structures d'hospitalisation de nuit	3	6	3	3	
	Centres de crise	1	1	0	1	
	Centres de posture psychiatriques	1	1	0	1	
LOIRET (45)	Structures d'hospitalisation de jour	10	11	11	0	
	Structures d'hospitalisation de nuit	0	4	1	3	
	Centres de crise	1	1	0	1	
	Centres de posture psychiatrique	1	1	0	1	

PSYCHIATRIE INFANTO JUVENILE (0 à 18 ans)

SRS-OQOS - IMPLANTATIONS PAR ZONE ET MODE DE PRISE EN CHARGE						
TERRITOIRES DE DEMOCRATIE SANITAIRE	Modalités de prise en charge	Attendu à l'issue du SRS (2018- 2022)		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles	
		Min	Max			
CHER (18)	Structures d'hospitalisation de nuit	0	1	0	1	
EURE-ET-LOIR (28)	Structures d'hospitalisation de nuit	0	1	0	1	
INDRE (36)	Structures d'hospitalisation de nuit	0	1	0	1	
INDRE-ET-LOIRE (37)	Structures d'hospitalisation à temps plein	2	5	4	1	
	Structures d'hospitalisation de jour	3	6	5	1	
	Structures d'hospitalisation de nuit	1	4	1	3	
	Centres de crise	0	1	0	1	
LOIR-ET-CHER (41)	Structures d'hospitalisation de nuit	0	2	0	2	
LOIRET (45)	Structures d'hospitalisation de jour	5	6	6	0	
	Structures d'hospitalisation de nuit	0	1	0	1	
	Centres de crise	0	1	0	1	

SSR ADULTES				
SRS- OQOS- IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES GLOBALES PAR TERRITOIRE				
Territoires de démocratie sanitaire	Bilan de l'existant	Prévu au SRS (2018-2022)		
		Min	MAX	Implantations disponibles
CHER (18)	7	7	7	0
EURE-ET-LOIR (28)	14	12	13	0
INDRE (36)	10	9	11	1
INDRE-ET-LOIRE (37)	15	14	16	1
LOIR-ET-CHER (41)	9	8	10	1
LOIRET (45)	17	11	16	0
TOTAL REGION	72	61	73	3

Concernant les implantations géographiques générales, seul le département de l'Indre-et-Loire dispose d'une implantation disponible. Dans les autres territoires de santé, les implantations disponibles par modalité listées ci-dessous ne peuvent être implantées que sur un site disposant déjà d'une autorisation de SSR

SSR ADULTES										
SRS- OQOS - IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES PAR TERRITOIRE ET PAR MODALITES										
TERRITOIRES DE DEMOCRATIE SANITAIRE	Modalités de prise en charge	Attendu à l'issue du SRS (2018-2022)				Bilan de l'existant		Implantations disponibles		
		HC		Hospitalisation à temps partiel autonome		HC	Modalités en hospitalisation à temps partiel autonome (non adossée à la modalité en hospitalisation complète)	HC	Modalités en hospitalisation à temps partiel autonome (non adossée à la modalité en hospitalisation complète)	
		Min	Max	Min	Max					
CHER (18)	Appareil locomoteur	2	2	0	0	1	0	1	0	
	Affections du système nerveux	2	2	1	1	1	0	1	1	
	Digestif	1	1	1	1	1	0	0	1	
INDRE (36)	Affections de la personne âgée	3	4	0	0	3	0	1	0	
	Affections de la personne âgée	3	3	1	1	3	0	0	1	
	Appareil locomoteur	2	2	0	1	2	0	0	1	
INDRE ET LOIRE (37)	Affections du système nerveux	0	0	0	1	0	1	0	0	
	Digestif	1	1	0	1	1	0	0	1	
	Affections cardio-vasculaires	1	1	0	1	1	0	0	1	
LOIR ET CHER (41)	Affections respiratoires	0	1	0	0	0	0	1	0	
	Oncologie	1	1	0	1	1	0	0	1	
	Affections cardio-vasculaires	0	0	1	2	0	1	0	1	
LOIRET (45)	Affections respiratoires	1	1	1	2	1	1	0	1	
	Digestif									

SSR ENFANTS-ADOLESCENTS					
SRS- OQOS - IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES					
TERRITOIRES DE DEMOCRATIE SANITAIRE	Attendu à l'issue du SRS (2018- 2022)			Bilan de l'existant	Implantation disponible
	HC			HC	HC
	Min		Max		
LOIRET (45)	0		1	0	1

SOINS DE LONGUE DUREE				
SRS-OQOS - IMPLANTATIONS PAR ZONE ET MODE DE PRISE EN CHARGE				
TERRITOIRES DE DEMOCRATIE SANITAIRE	Attendu à l'issue du SRS (2018-2022)	Bilan de l'existant	Autorisation disponible	
INDRE-ET-LOIRE (37)	3	2	1	

TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE

SRS-OQOS - IMPLANTATIONS PAR TERRITOIRE ET MODES DE PRISE EN CHARGE					
TERRITOIRES DE DEMOCRATIE SANITAIRE	Modalités de prise en charge	Attendu à l'issue du SRS (2018-2022)		Bilan de l'existant	Implantation disponible
		Min	Max		
CHER (18)	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	2	3	1	2
	Dialyse à domicile par hémodialyse ou dialyse péritonéale	3	3	1	2
INDRE-ET-LOIRE (37)	Hémodialyse en unité d'autodialyse simple ou assistée	7	7	6	1
	Dialyse à domicile par hémodialyse ou dialyse péritonéale	3	3	2	1
LOIR-ET-CHER (41)	Hémodialyse en unité d'autodialyse simple ou assistée	3	4	3	1
	Dialyse à domicile par hémodialyse ou dialyse péritonéale	2	2	1	1
LOIRET (45)	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	5	6	6	0

ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION				
SRS- OQOS - IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES PAR TERRITOIRE ET PAR ACTES REALISES				
TERRITOIRES DE DEMOCRATIE SANITAIRE	Modalités de prise en charge	Attendu à l'issue du SRS (2018-2022)	Bilan de l'existant	Autorisations disponibles
EURE-ET-LOIR (28)	Activités de recueil et de conservation			
	- Prélèvement de spermatozoïdes (activité clinique)	1	0	1
	- Conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L. 2141-11 (activité biologique)	1	0	1
INDRE-ET-LOIRE (37)	Activités de recueil et de conservation			
	- Prélèvement de spermatozoïdes (activité clinique)	2	1	1
	Activités de recueil et de conservation			
LOIRET (45)	- Prélèvement de spermatozoïdes (activité clinique)	2	1	1
	Activités liées à un don			
	- Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don (activité biologique)	1	1	0
	- Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don (activité clinique)	1	1	0
	- Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don. (activité biologique)	1	1	0

ACTIVITES BIOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC PRENATAL

SRS- OQOS - IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES PAR TERRITOIRE ET PAR EXAMENS REALISES				
TERRITOIRES DE DEMOCRATIE SANITAIRE	Modalités de prise en charge	Atteint ou a l'issue du SRS (2018-2022) ou Besoin conventionnel	Bilan de l'existant	Autorisation disponible
INDRE-ET-LOIRE (37)	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	2	2	0

TRAITEMENT DU CANCER						
SRS-OQOS - IMPLANTATIONS PAR TERRITOIRE ET MODALITES DE PRISE EN CHARGE						
TERRITOIRES DE DEMOCRATIE SANITAIRE	Modalités de prise en charge	Attendu à l'issue du SRS (2018- 2022) ou Besoin exceptionnel		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles	
		Min	Max			
CHER (18)	Curiethérapie	0	1	0	1	
EURE ET LOIR (28)	Curiethérapie	0	1	0	1	
INDRE (36)	Chirurgie urologique	1	2	1	1	
	Chirurgie mammaire	2	2	1	1	
	Chimiothérapie	1	2	1	1	
	Radiothérapie	1	1	0	1	
LOIR ET CHER (41)	Chirurgie ORL et maxillo-faciale	3	3	2	1	
	Chirurgie gynécologique	3	3	1	2	
	Curiethérapie	1	1	0	1	
LOIRET (45)	Chirurgie ORL et maxillo-faciale	3	3	2	1	

EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS

SRS-OQOS - IMPLANTATIONS PAR TERRITOIRE EN IMPLANTATION ET EN EQUIPEMENT

TERRITOIRES DE DEMOCRATIE SANITAIRE	Equipement Matériel Lourd (EML)	Nombre d'implantations géographiques						Nombre d'appareils			
		Attendu à l'issue du SRS (2018-2022) ou Besoin exceptionnel		Bilan de l'existant	Implantations disponibles	Attendu à l'issue du SRS (2018-2022)		Bilan de l'existant	Appareils disponibles		
		Min	Max			Min	Max				
CHER (18)	Scanner	4	4	4	0	6	8	6	2		
	Scanner	6	6	6	0	8	10	8	2		
	IRM	3	4	3	1	6	8	6	2		
	Gamma-caméra	1	1	1	0	2	3	2	1		
INDRE (36)	Scanner	4	4	4	0	5	7	6	1		
	Gamma-caméra	1	1	1	0	2	3	3	0		
	Scanner	9	9	8	1	11	15	14	1		
	IRM	6	6	6	0	12	17	12	5		
INDRE ET LOIRE (37)	Gamma-caméra	3	4	3	1	5	6	6	0		
	Tomographe à émission de positons	3	4	3	1	4	5	4	1		
	Cyclotron	0	1	0	1	0	1	0	1		
	Scanner	5	5	5	0	6	8	6	2		
LOIR ET CHER (41)	IRM	4	4	4	0	5	7	5	2		
	Scanner	9	9	9	0	11	15	13	2		
LOIRET (45)	IRM	7	8	7	1	9	13	12	1		

